

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PLAINTE

Date du dépôt de plainte 26/07/2024
Identité du plaignant
PREMEL Patrick
représentant la mairie de
RONQUEROLLES

Références de la procédure 58577/03276/2024

Unité du dépôt de plainte
GENDARMERIE NATIONALE
26 Avenue Jean Jaurès
PERSAN 95340
Tél. : 01.30.28.96.70

Affaire suivie par (grade, prénom, nom)

Gendarme Johanna MOUSTIN

Conservez précieusement cette lettre.
Elle constitue la preuve de votre
dépôt de plainte.
Elle vous sera utile dans vos démarches
auprès de votre employeur, de votre
compagnie d'assurance...

Objet de la plainte

Natif 98 : DEPOT D'OBJET OU D'ORDURE TRANSPORTE A L'AIDE D'UN VEHICULE DANS UN LIEU NON AUTORISE - Période du 23/07/2024 à 08:00 au 24/07/2024 à 17:00 - VOIE COMMUNALE - RONQUEROLLES 95340 (France) (Insee:95529)

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte pour le(s) fait(s) cité(s) ci-dessus. Cette plainte, après enquête par l'unité compétente, va être transmise à M. le procureur de la République près le tribunal judiciaire de **PONTOISE 95000** qui décidera de la suite à lui donner et vous en tiendra informé(e).

Pour vous permettre de connaître vos droits et de mieux comprendre ce qui va se passer, les informations utiles vous sont communiquées dans la partie « **Information sur la procédure et sur vos droits** » de cet imprimé.

Vous pouvez aussi obtenir toutes les informations et toute l'aide nécessaire à l'exercice de vos droits en vous adressant à :

MJD

**82 Avenue Gaston Vermeire
PERSAN 95340**

Ou à la permanence gratuite des avocats

L'enquête effectuée sur l'infraction dont vous avez été victime sera transmise au procureur de la République qui peut donner différentes suites à la procédure.

Cette note est destinée à vous informer sur la teneur et les conditions d'exercice de vos droits dont il vous est donné connaissance au verso.

Pour le procureur de la République

